

N° du film : 55827

Version : 2

1993-11-18

SCHINDLER'S LIST

GENRE : Drame historique

RÉSUMÉ :

Cracovie, Pologne. Dès le début de la Seconde Guerre mondiale, les Juifs sont rapatriés dans les grandes villes et recensés par des officiers allemands. Le Judenrat, un conseil formé de Juifs, est mis sur pied afin de porter plainte contre ces agissements racistes. Le conseil ne réussit pas à se faire entendre et le 20 mars 1941, les Juifs sont dépourvus de leurs richesses et chassés de leurs maisons pour s'installer dans les taudis du ghetto. Un homme d'affaires, Oskar Schindler, aide les Juifs à s'organiser pour survivre en les engageant dans son usine. En 1942, les Allemands commencent lentement à les envoyer dans des camps de travaux forcés. L'attaque du ghetto juif de Cracovie en 1943 marque officiellement le début de l'extermination de ce peuple. Au cours de cette opération, les habitations sont saccagées, les familles séparées et des innocents tués sans pitié. Impuissants, Schindler et sa femme assistent de loin à ce massacre brutal. Aidé de Itzhak Stern, son comptable, Schindler réussit à faire sortir des prisonniers des camps de travaux forcés pour les employer dans son usine qui devient pour eux un véritable refuge. Humiliés et terrorisés par le chef du camp, Amon Goeth, les prisonniers sont lentement acheminés vers les camps de concentration. En 1944, les corps de plus de 10 000 Juifs sont exhumés et incinérés par les Allemands pour camoufler leur génocide. Schindler parvient à gagner le sort de 1 100 prisonniers au cours d'une partie de cartes avec Goeth. Le riche industriel envoie ses protégés travailler à son usine de Brunswitz, en Tchécoslovaquie. Pendant sept mois, l'aciérie fonctionnera pour produire des machines de guerre qui ne passeront jamais les contrôles de qualité comme Schindler le désirait. Avec la fin de la guerre, les prisonniers juifs seront relâchés et Schindler devra s'enfuir pour échapper aux accusations de criminel de guerre.

MOTIFS :

Après le succès de JURASSIC PARK, Steven Spielberg nous surprend une fois de plus en nous livrant un seizième film, cette fois au contenu historique. Cette oeuvre nous présente un homme dont le courage sans limite n'a d'égal que celui des victimes qu'il tente par tous les moyens de sauver. Quelque 75 jours de tournage et 23 millions de

dollars américains ont suffi pour créer un film de trois heures en .../2

- 2 -

noir et blanc dont le récit est entièrement basé sur des faits vécus. Le film possède d'ailleurs un aspect documentaire qui renforce l'authenticité de cette fiction à portée humaniste. Aussi, les dernières minutes de ce drame historique nous montrent les vrais survivants de l'Holocauste venir déposer une pierre sur la tombe de Schindler à qui ils doivent aujourd'hui la vie. D'autre part, la construction du récit, la technique (éclairage, montage, etc.), le choix des décors (Pologne) et des acteurs (aucune grande vedette de cinéma sauf Ben Kingsley dans un rôle secondaire) font que le film ressemble davantage à une production européenne qu'à un produit hollywoodien.

Avec comme toile de fond les injustices et la destruction qu'entraîne la guerre, le film décrit le sort des Juifs et parallèlement les efforts d'un riche industriel allemand pour les sauver. La séquence de l'invasion du ghetto par les soldats allemands est très dure. On voit des officiers procéder à des exécutions sommaires avec un sadisme évident et une froideur déconcertante. On reverra ce comportement cruel dans d'autres scènes où des officiers SS se serviront de leur autorité pour humilier et éliminer des prisonniers. Amon Goeth, le chef psychopathe du camp de travaux forcés de Plaszow, est le symbole des horreurs de la guerre. Évidemment, les agresseurs sont condamnés mais il reste la dureté et le réalisme d'images filmées sans complaisance et présentes principalement dans la deuxième heure du film. Ces scènes servent à faire prendre conscience au spectateur du vrai visage de l'Holocauste et ne sont nullement gratuites. La présentation d'actes violents est surtout une véritable dénonciation des abus de pouvoir et du traitement inhumain infligé aux victimes de la guerre, deux sujets qui demeurent d'actualité tant qu'il y aura des guerres. Devant la violence de certaines scènes bien que nécessaires pour justifier un contexte historique, le jury classe ce long métrage dans la catégorie «13 ans et plus» avec l'indication «violence».

CLASSEMENT : 13 ans et plus
INDICATION(S) : Violence

9 décembre 1993

Didier Gonzalez
Président du jury d'examen